

RCS : BEAUVAIS

Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00619

Numéro SIREN : 799 120 365

Nom ou dénomination : PLC CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2022 sous le numéro de dépôt 2091

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS PLC CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		8 RUE DE SETUBAL 60000 BEAUVAIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 9 1 2 0 3 6 0 0 1 7		Néant		*	
		Greffe du Tribunal de Commerce de Beauvais DÉPÔT N° 2021		Exercice N clos le		31/12/2021	
		Capital souscrit non appelé		13 JUN 2022 (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ		BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE	
Disponibilités		CF		CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS PLC CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	632 724		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	149 603		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	793 328	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	91 209		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	713		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 310		
	Dettes fiscales et sociales	DY	490 064		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	9 380		
	Produits constatés d'avance (4)	EB	114 381		
	TOTAL (IV)	EC	747 060		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 540 388		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	682 574			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETATS FINANCIERS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe



PLC Conseil
l'animateur du service

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PLC CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 540 389 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 149 604 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur l'actif immobilisé

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	778 154			778 154
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 594	2 904		5 498
Immobilisations incorporelles	780 748	2 904		783 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	71 940	1 760		73 700
- Matériel de transport	129 660			129 660
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 833	9 615		68 448
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	260 433	11 375		271 808
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 000			6 000
Immobilisations financières	6 000			6 000
ACTIF IMMOBILISE	1 047 181	14 279		1 061 460



Notes sur l'actif immobilisé

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 904	11 375		14 279
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 904	11 375		14 279
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				



Notes sur le compte de résultat



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	778 154			778 154
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 594	2 904		5 498
Immobilisations incorporelles	780 748	2 904		783 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	71 940	1 760		73 700
- Matériel de transport	129 660			129 660
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 833	9 615		68 448
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	260 433	11 375		271 808
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 000			6 000
Immobilisations financières	6 000			6 000
ACTIF IMMOBILISE	1 047 181	14 279		1 061 460



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	immobilisations incorporelles	immobilisations corporelles	immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 904	11 375		14 279
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	2 904	11 375		14 279
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	778 154
Éléments reçus en apport	
Total	778 154

La valorisation du Fonds de Commerce est supérieure au coût historique d'entrée dans le patrimoine de la société.
Aucune provision pour dépréciation à ce titre n'est à constater.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 594	242		2 836
Immobilisations incorporelles	2 594	242		2 836
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	51 409	8 168		59 577
- Matériel de transport	13 745	25 932		39 677
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 883	9 912		57 795
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	113 037	44 012		157 048
ACTIF IMMOBILISE	115 630	44 254		159 884



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 386 290 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 000		6 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	319 234	319 234	
Autres	34 529	34 529	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 526	26 526	
Total	386 290	380 290	6 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 747 060 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	91 210	26 724	64 486	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 311	41 311		
Dettes fiscales et sociales	431 064	431 064		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	69 094	69 094		
Produits constatés d'avance	114 381	114 381		
Total	747 060	682 575	64 486	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	30 702			
(**) Dont envers les associés	59 714			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 714 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 482
Dettes provis. pr congés à payer	52 150
Personnel - autres charges à payer	140 000
Charges sociales s/congés à payer	20 860
Charges sociales - charges à payer	62 903
Etat - autres charges à payer	181
Total	293 576



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	26 526		
Total	26 526		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	114 381		
Total	114 381		



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



PLC CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €

Siège social : 8 RUE DE SETUBAL

60000 BEAUVAIS

799 120 365 RCS BEAUVAIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE
DU 23 MAI 2022

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 149 603,84 € en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	198 571.44 €		
31 décembre 2019	114 286.00 €		
31 décembre 2018	85 714.28 €		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président**



PLC CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000,00 €

Siège social : 8 RUE DE SETUBAL

60000 BEAUVAIS

799 120 365 RCS BEAUVAIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MAI 2022

Cher associé,

Je vous ai réuni en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De mon côté, je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Je reprends ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 959 118 € contre 1 944 533 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 0,75 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 817 220 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 47 320 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 1 376 321 € à 1 473 575 €, soit une progression de 7,07 %. L'effectif moyen est passé quant à lui de 18 à 20 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 205 223 € contre 268 463 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 23,56 %.

Le résultat financier ressort à un montant de -733 € contre -644 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 204 490 € contre 267 818 € au 31 décembre 2020.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 54 886 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 149 604 €, représentant 7,64 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -23,50 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 195 557 €, soit 10,06 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'objectif est de maintenir le chiffre d'affaires tout au long de l'exercice, en continuant notamment à être présent chez les clients avec lesquels nous souhaitons maintenir une proximité. De plus, la société poursuit sa politique de maîtrise des charges d'exploitation.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Je vous confirme que j'ai décidé de mettre un terme à ma carrière professionnelle. De ce fait, je vais faire valoir mes droits à la retraite et procéder très prochainement aux démarches juridiques nécessaires concernant ma participation dans la société et mes fonctions de président.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 149 603,84 €, que je vous propose d'affecter en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je prends acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	198 571.44 €		
31 décembre 2019	114 286.00 €		
31 décembre 2018	85 714.28 €		

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, je vous signale que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 18 212 € correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code et qui ont donné lieu à une imposition selon les taux actuellement en vigueur.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les conventions visées audit article et intervenues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ou d'exercices antérieurs.

Conclusion

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

